

Éoliennes et gaz à effet de serre

Parce que l'énergie

éolienne doit se

compléter de centrales

classiques, elle n'est pas

aussi neutre qu'on le dit,

pour l'environnement.

Face à la controverse éolienne de Gesves-Ohey, il est utile d'attirer l'attention sur l'aspect émission de gaz à effet de serre (GES) de l'éolien industriel.

Une éolienne qui pompe l'eau ou moule le grain est neutre sur le plan des émissions de GES. Mais dès qu'on la connecte au réseau de distribution d'électricité, il n'en est plus de même.

Par le phénomène de l'intermittence (les caprices du vent ont pour effet que la production éolienne n'est pas continue mais intermittente), une éolienne ne peut fonctionner toute seule pour produire de l'électricité : il lui faut un back-up de même puissance pour assurer la continuité de l'approvisionnement.

Une éolienne de 2MW, qui, compte tenu de son faible taux de charge, fournit sa puissance nominale pendant 2000 heures sur une année (ce qui donne 4GWh/an) a besoin d'une turbine gaz-vapeur (TGV) de même puissance, pour fournir immédiatement, et d'une manière plutôt chaotique, l'électricité qui fait défaut pendant les 6760 heures restantes de l'année. Ensemble, elles produiraient donc 17,52 GWh/an.

Ceux qui prétendent qu'une éolienne que l'on intègre au réseau permet d'économiser 456g de



Coûteuses et incapables de remplacer la construction complémentaire de turbines gaz-vapeur, les usines éoliennes destructurent nos paysages. Sur notre photo: l'usine éolienne en construction à Fosses, domine désormais le beau vallon boisé de Bambois.

CO₂ par KWh produit (le taux de référence d'émission pour une TGV) oublient que nous sommes dans une situation évolutive en matière de consommation d'électricité.

L'adjonction d'une éolienne ne permet la substitution partielle d'une TGV que dans un contexte statique (non-évolutif). La Belgique importe, bon an mal an, 9% de ses besoins ; c'est dire que la capacité des vecteurs de production est saturée. Or le taux d'augmentation de la consommation observé les dernières années est de 2%.

Voyons ce qui en résulte sur le plan de la politique d'insertion d'usines éoliennes.

La consommation belge est d'environ 85TWh/an, l'augmentation est donc de 1700GWh/an,

ce qui correspond à peu près à la production, intermittente, de 97 éoliennes de 2MW, soutenues par leurs 97TGV de back-up, qui elles, seront sous-utilisées car ne fonctionnant que pendant 6760 heures d'une année qui en compte 8760. Il convient de remarquer que 97TGV de 2MW auraient suffi à assurer l'augmentation de la consommation précitée. A remarquer également qu'une TGV de 2MW a le même prix (2 millions d'€) qu'une éolienne de 2MW. Mais la TGV a une production quatre fois aussi grande !

Voyons maintenant l'aspect pollution. Les 97 TGV toutes seules sont responsables d'un taux d'émission de 456g CO₂/KWh. Alors que le couple éolienne-TGV fonctionne moyennant une

émission de 6760/8760x456 = 352g CO₂/KWh.

Toute éolienne est donc coémettrice de 352gCO₂/KWh, alors que la moyenne belge, tous vecteurs confondus, est de 303gCO₂/KWh !

La solution 97éoliennes + 97TGV coûte deux fois aussi cher que 97 TGV seules. (...)

La meilleure solution est clairement celle qui n'implique pas d'éoliennes. Cette solution reste stable même si on attache 60% d'importance à la pollution et seulement 40% au coût.

Cela permettrait également d'éviter la destruction d'un des plus magnifiques paysages par cette intrusion d'usines éoliennes. ■

Guido VAN VELTHOVEN
Champia, 5
à Gesves

V.A. 22-3-07

Eoliennes et gaz à effet de serre

Les éoliennes ne sont pas neutres pour l'environnement, écrivait un lecteur samedi dernier. Réaction en sens inverse.

Les éoliennes à Gesves et Ohey réduiront activement les émissions de gaz à effet de serre! Cela semble évident... Dans l'édition du samedi 15 septembre, un lecteur résidant à Gesves, à proximité de la campagne de Borsu où un parc éolien est projeté, développe à l'aide d'une profusion de chiffres techniques un argumentaire dont le but est de persuader le plus grand nom-

bre que les éoliennes sont responsables d'émissions de gaz à effet de serre.

Il prétend que chaque éolienne est soutenue par une autre centrale polluante de même puissance et exclusivement réservée à cet usage...

Cette affirmation est évidemment fausse.

En Belgique, nous disposons d'une importante réserve d'énergie électrique (la Centrale de pompage de Coo), nous disposons d'autres centrales non polluantes (les autres éoliennes, les centrales au biogaz, hydroélectriques...), nous pouvons si besoin moduler la puissance des centrales en service et enfin nous pouvons acheter ou vendre de l'énergie électrique à nos voisins...

Les gestionnaires de réseaux n'ont pas attendu l'apparition



Le projet éolien de Gesves ne déstructure pas le paysage.

des éoliennes pour jouer sur ces paramètres afin d'adapter au mieux la production d'électricité à la consommation du pays...

Il n'y a aucune raison valable de supposer qu'une centrale particulière doit redémarrer lorsqu'une éolienne s'arrête.

Où sont d'ailleurs implantées les centrales exclusivement réservées au soutien des éoliennes actuellement en service...?

C'est bien simple... Elles n'existent pas! C'est du vent!

L'énergie électrique produite par une éolienne ne doit pas l'être par une source d'énergie polluante. Les éoliennes réduisent donc bien les émissions de gaz à effet de serre.

Ce lecteur affirme de surcroît que les parcs éoliens déstructurent les paysages.

C'est également faux.

En accord avec les recommandations de la Convention Européenne du Paysage (Convention de Florence), une grande part des

études préliminaires aux projets éoliens ont comme but d'intégrer harmonieusement les éoliennes dans les lignes du paysage.

Les responsables urbanistiques et le ministre du Développement territorial chargés d'accorder les autorisations nécessaires à ce type de projet sont extrêmement qualifiés et compétents en la matière.

De plus, tout au cours de la procédure, la population, les autorités locales et les autorités régionales participent activement à l'élaboration du projet, renforçant ainsi l'intégration du parc éolien dans le paysage quotidien.

Les structures paysagères se trouvent ainsi souvent renforcées par la présence de ces magnifiques moulins. ■

Guy BRUNIN
Rue des Moulins, 38
à Gesves